

Droit anglo- Américains / ou common law /ou droit classi?

Par **Gin ger**, le **26/06/2017** à **21:12**

Salut ,mes amies ! Je suis perdu et je cherche quelque explication
Ma question : Quelle est la difference entre le droit des pays de common law et le droit -
anglo- américain !?Et es-que si possible de toujoure me tourner vers le droit classique après
avoir fait l'une de ces specialités?

Par **ImperatriceW**, le **15/10/2017** à **23:05**

Coucou! Je vais te répondre puisque je suis en licence de droit français-anglo-américain. Les
pays anglo-saxon sont des pays de common Law, tandis que la France (et bon nombre de
pays) sont des pays de droit civil. Les systèmes sont très différents, mais aussi intéressants!
Même si tu fais une double licence, tu peux choisir de ne faire que du droit français par la
suite en master :)